
[Appel à candidatures : rendez-vous au food-truck à Saint-Martin-du-Vivier](#)

Temps de lecture

2 minutes

- Publié le 19/01/2023 - 11:42 Mis à jour le 19/01/2023 - 11:42

La Métropole Rouen Normandie souhaite développer une offre de restauration ambulante, type food-truck, sur le futur Pôle de vie du Parc d'activités de la Plaine de la Ronce à Saint-Martin-du-Vivier. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 29 mai 2024.

Dans le cadre du développement du parc d'activités de la Plaine de la Ronce, situé sur les communes de Bois-Guillaume, Isneauville, Fontaine-sous-Préaux et Saint-Martin-du-Vivier, et fort de l'implantation continue de nouvelles activités tertiaires et mixtes génératrices d'emplois sur ce secteur, la Métropole a souhaité renforcer l'offre de services adressés prioritairement aux entreprises et salariés. Un premier pôle de vie a déjà été aménagé et développé sur Isneauville de

part et d'autre de la route de Neufchâtel et propose notamment des restaurants, une boulangerie, un hôtel 2 étoiles, des services médicaux, une micro-crèche... Un second pôle de vie doit être livré début 2026. Il sera situé en façade sur la rue Édouard-Delamare-Deboutteville et sur l'allée Pierre-Varignon. En attendant la mise en service de ce second Pôle de vie sur la commune de Saint-Martin-du-Vivier, la Métropole Rouen Normandie souhaite qu'une proposition de restauration à emporter soit proposée aux salariés de ce secteur par l'installation régulière de food-trucks.

La présence de cette offre de restauration est attendue en simultanée les mardi et jeudi de chaque semaine. Cette fréquence dans ce format sera testée sur une période de 6 mois et pourra être amenée à être modifiée par évolution de la convention d'occupation temporaire des bénéficiaires, en fonction des niveaux de fréquentations observés et des besoins exprimés par les entreprises.

Un espace préalablement défini situé en façade sur la rue du Mont-Perreux à Saint-Martin-du-Vivier, sera mis à disposition des bénéficiaires pour l'exploitation d'un commerce ambulant, type food-truck, dédié prioritairement à une activité de petite restauration salée et sucrée. Cette activité pourra s'accompagner, au sein de l'espace défini, d'une terrasse avec tables et chaises et/ou transats et/ou manges-debout permettant aux clients de se désaltérer et se restaurer sur place (mobilier à la charge du bénéficiaire).

Le dossier de candidature devra être transmis au plus tard le mercredi 29 mai 2024, délai de rigueur. Seuls les dossiers complets et reçus avant la date et l'heure limites de dépôt fixées ci-dessus seront examinés.

Toute question pourra être posée à la Direction du développement économique de la Métropole Rouen Normandie à l'adresse suivante : developpement.eco@metropole-rouen-normandie.fr

[Tous les détails de l'appel à candidatures](#)